

INFIRMIER PRATICIEN EN HÉMODIALYSE : UNE RÉALITÉ NANTAISE



Catherine GAROT, Pascale CLÉMENT, Infirmières praticiennes, UDM Montfort, ECHO, NANTES

En 2013, au Congrès de l'AFIDTN de Dijon, deux Cadres de Santé ECHO (Expansion des Centres d'Hémodialyse de l'Ouest) venaient présenter le protocole de coopération et le cadre réglementaire dans lequel s'est inscrite cette avancée.

Aujourd'hui, ce protocole a obtenu une double validation : celle de la Haute Autorité de Santé (HAS) et celle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de Loire, ce qui a permis à notre association ECHO de créer les 2 premiers postes d'Infirmiers Praticiens (IDEP) en hémodialyse de France. Il est actuellement consultable et chaque établissement qui le souhaite peut y adhérer sur le site COOP-PS.

Cette avancée, inscrite dans notre projet d'établissement depuis 2011, n'a pu aboutir que grâce à la volonté commune du Dr Coupel, des IDE concernées, et par l'encadrement.

Ce nouveau métier infirmier est né, rappelons-le, dans un contexte particulier de contraintes financières dans le domaine de la santé, de difficultés de recrutement et de vieillissement de la population médicale. La progression de l'insuffisance rénale et un parcours infirmier s'ouvrant vers de nouvelles aptitudes dans le cadre du cursus Licence Master Doctorat (LMD) ouvrent le champ vers l'utilisation de nouvelles compétences infirmières.

Notre établissement a défini les pré-requis pour accéder à ce poste. Il s'adresse à un IDE dont l'activité se fera en UDM (Unité de Dialyse Médicalisée) et ayant acquis au préalable :

- 5 ans d'expérience en hémodialyse.
- L'obtention du diplôme universitaire en épuration extrarénale et plasmatisque de la faculté d'Amiens.
- 180 heures de formation en interne auprès des néphrologues de notre service.

Notre présence au congrès de l'AFIDTN de Reims témoigne de la faisabilité et de l'intérêt que suscite cette nouvelle spécialité infirmière. L'IDEP trouve sa place progressivement dans une collaboration étroite pluri-disciplinaire. Elle ne peut exister sans la participation de ses collègues infirmiers et bien évidemment sans l'aval des patients.

Mais restons humbles ! Notre projet n'est pas actuellement totalement abouti (reste encore un petit ajustement informatique). Nous venons néanmoins vous exposer ce qu'un infirmier praticien peut faire au quotidien à travers ses actes dérogatoires actuels qui touchent :

- Le poids sec.
- Le suivi de l'abord vasculaire.
- L'anémie.
- La nutrition.
- Le suivi vaccinal.
- Les AVK.
- Le renouvellement des prescriptions médicamenteuses.

La prise de ses fonctions au sein de l'équipe soignante s'est faite progressivement dans le respect des attributions professionnelles de chacun. Elle est vécue aujourd'hui comme une personne ressource pour apporter des connaissances aux autres soignants (IDE et AS) en matière de prise en charge des patients atteints d'IRC (Insuffisance Rénale Chronique).

Son activité ne saurait être possible sans un outil informatique personnalisé permettant de prescrire, tracer et transmettre nos actes. Mais précisons tout de même que la prise en charge des patients ne pourrait se résumer à un simple balayage des actes dérogatoires qui lui sont dévolus.

Son activité sera largement suivie et évaluée par l'ARS par le biais d'indicateurs décrits dans le protocole.

Le DEF (Département Enseignement et Formation) d'ECHO fait aussi appel aux compétences des infirmiers praticiens pour mettre en place des formations proposées aux soignants en interne et en externe.

L'ECHO, résolu et convaincu dans son choix, a déjà recruté ses futurs collaborateurs IDEP en déployant de nouveaux postes, tout d'abord sur la Baule, St Nazaire puis sur la Roche sur Yon. Nous avons tous conscience que nous touchons ainsi du doigt le modèle international et que nous avançons vers une pratique avancée dans notre discipline.

A ce titre, l'IDEP français en hémodialyse ne pourra se contenter de son savoir actuel. Il devra s'orienter vers de nouvelles acquisitions spécifiques à sa spécialité pour vivre pleinement son activité. Pour cela, il devra compléter sa formation au travers un cursus LMD. Des universités françaises proposent déjà des masters en sciences cliniques en soins infirmiers, permettant à l'IDEP d'améliorer son raisonnement clinique, d'y adjoindre une réelle maîtrise en consultation infirmière et d'accéder à la recherche. Nous espérons vivement voir se concrétiser le projet d'un master en hémodialyse et pourquoi pas un master en néphrologie permettant d'intégrer tous les domaines spécifiques à cette spécialité tels la greffe, l'hémodialyse, la dialyse péritonéale, la consultation néphrologique...!

Les nouvelles qualifications des IDEP légitimeront ses capacités et permettront sans nul doute l'avènement de nouveaux actes dérogatoires !

L'IDEP doté d'un tel niveau d'études, la société devra réfléchir à leurs statuts ainsi qu'à une rémunération adaptée et décente.

Mentionnons également que nous pourrons rejoindre ainsi le Gic REPASI (Réseau des Infirmiers en Pratique Avancée) qui regroupe les IDE ayant obtenu un master en sciences cliniques infirmières en France.

Demain, nous pourrons rêver sans complexe des échanges internationaux enrichissants et passionnants que nous pourrions avoir avec nos collègues en pratique avancée de l'étranger !